



AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL  
DE LA VILLE D'HOUDAIN

Inscription en mairie à  
compter du 03 mars 2025

## BRADERIE DU 29 MAI 2025

Si vous souhaitez participer à la braderie et disposer d'un emplacement devant votre domicile (minimum 6 mètres et limité à votre façade, possibilité d'avoir plus si vos voisins n'exposent pas), nous vous prions de compléter cette fiche d'inscription et de nous la faire parvenir en mairie **avec impérativement votre règlement et une enveloppe timbrée à votre adresse, pour le 15 mars 2025 dernier délai.**

### FICHE DE PRE-INSCRIPTION

Référence : *cette partie est réservée à l'amicale*

Type : COMMERCANT ou PUCIER

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu :

Adresse :

Code Postal :

Commune :

Téléphone :

Mail :

N° de pièce d'identité :

Date de délivrance :

Délivrée par :

N° registre du commerce (braderie) :

Type de commerce :

*(Joindre photocopies : registre commerce + attestation assurance)*

Nombre de mètres :

Montant :

Règlement par : CHEQUE / ESPECES (rayer la mention inutile).

Nombre de voitures :

Observations : *vous pouvez mettre votre numéro de 2024 à titre indicatif*

**Compléter la fiche et tourner la page pour lire le règlement S.V.P.**

- Une permanence est assurée à partir de 6 heures en Mairie le jour de la manifestation.
- Les emplacements seront obligatoirement occupés avant 8 heures. La commission de l'Amicale du Personnel de la Ville d'Houdain (Société organisatrice) est seule qualifiée pour la répartition des places.
- Pour la BRADERIE et le MARCHÉ AUX PUCES, la réservation ne sera retenue que pour 6, 12, 18, 24, 30 ou 36 mètres linéaires.
- Pour la restauration mobile (Friterie, Kebab, Crêperie, Hamburgers) un prix forfaitaire est appliqué.
- Des contrôles seront exercés sur place.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.
- Le montant de l'emplacement se règle à l'inscription. **Sans règlement, l'inscription ne sera pas prise en compte.**
- Les fiches d'inscription sont disponibles en Mairie d'Houdain - 8 Rue Roger-Salengro 62150 HOUDAIN - Téléphone : 03.21.61.92.30.
- Le règlement peut être fait par chèque bancaire ou postal à l'ordre de « l'Amicale du Personnel de la Ville d'Houdain ».
- Joindre 1 enveloppe timbrée avec adresse pour recevoir le numéro d'emplacement.
- La largeur des emplacements ne doit pas dépasser 2 mètres.
- Les inscriptions ne seront acceptées que si la fiche est remplie entièrement et déposée ou envoyée en mairie.
- Toute personne contrôlée sur le parcours de la braderie sans justificatif devra s'acquitter du montant de la place, majoré de 10€.
- Inscription possible en Mairie dès le 03 mars 2025 tous les après-midis du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00.
- Aucun remboursement n'est possible après le 25 avril 2025.

## **TARIFS**

<b>METRAGE</b>	<b>6 m</b>	<b>12 m</b>	<b>18 m</b>	<b>24 m</b>	<b>30 m</b>	<b>36 m</b>
<b>PUCIERS</b>	12 €	24 €	36 €	48 €	60 €	72 €
<b>COMMERCANTS</b>	24 €	48 €	72 €	96 €	120 €	144 €
<b>RESTAURATION MOBILE</b> (Friterie, Kebab, Hamburgers, etc. ...)			12 m maximum	150 € (prix forfaitaire)		